



Adveniat regnum tuum  
Dieu protège la France!

Vendredi 9 janvier. — SAINT HONORE

MERCREDI 7 JANVIER 1914

# La journée

A l'occasion du jubilé sacerdotal de S. Em. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, le Pape a fait don au président d'une croix pectorale fort belle et il lui a adressé une lettre autographe élogieuse.

Le procès de Saverne met en relief la situation privilégiée de l'armée en Allemagne, sa cohésion, son autorité, et par voie de conséquence, les dangers énormes qu'elle fait courir à la France. Forstner a été tué par la population.

La seconde Chambre alsacienne-lorraine réclame de nouveau une Constitution moins prussienne.

Envoyé pacha, délégué de l'Allemagne au ministère de la Guerre turc, a ramené de l'armée 180 officiers francophiles et ennemis du Comité maçonnique « Union et progrès ».

La presse allemande blâme l'attitude du kronprinz.

L'Église anglicane passe par une crise grave.

Iszet pacha, ancien ministre de la Guerre turc, a été élu prince d'Albanie par les notables réunis à Durazzo.

L'Albanie est menacée de troubles graves.

Les rebelles mexicains ont été complètement battus à Ojinaga et à Lerdo.

## ROME

(Par dépêche de notre correspondant particulier, 7 janvier)

Le Pape a reçu hier, dans la grande salle qui ouvre la série des antichambres, les artisans représentant la Fédération allemande Gesellenverein. Le président de l'Association de Bonn lut au Pape une adresse demandant la bénédiction pour les 250 000 artisans de la Fédération fondée par l'abbé Kolping. S. S. Pie X acquiesça dans une gracieuse improvisation; il bénit aussi la nouvelle bannière des artisans allemands catholiques de Rome.

Rome, 7 janvier. — L'éclat de l'Épiphanie a commencé à l'Église Sainte-André della Valle. Des offices solennels ont célébré chaque jour et des sermons prononcés dans toutes les langues.

Hier, le Séminaire français s'est rendu à l'église, en pèlerinage.

Aujourd'hui, Mgr Glorieux, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, a prononcé un sermon sur la puissance de Dieu, manifestée par la catholicité de l'Église, faisant ressortir le rôle apostolique de la France, qui est encore mis en évidence par les statistiques de cette année, suivant lesquelles la moitié des missionnaires décédés sont français. (Havas)

## Les deux frères

Philibert Vran — Camille Feron-Vran  
par Mgr Baunard  
Nouvelle édition

Un vol. in-8° de 11-620 pages, avec portraits et illustrations; 3 fr. 50; port, 5 fr. 40. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Rien de plus émouvant, écrit le Correspondant au sujet de ce beau volume, que le récit de ces deux nobles vies, consacrées tout entières au service de Dieu et au bien du peuple. Écrit par un ami de ces deux admirables chrétiens et par un témoin de leur activité, qui est en même temps un fin lettré, cet ouvrage est aussi remarquable par sa tenue littéraire que par son inspiration élevée et réconfortante.

## POCHETTES DE CARTES POSTALES DE LA BONNE PRESSE

Le Petit Chœur de Notre-Dame. — Saint Martin. — Pastoral de Noël. — Noël vendéen. — Le Chœur de France et Blanche Madeleine.

BUREAUX:  
LILLI 2, — 15, rue d'Anglet  
Téléphone: 872

JEUDI 8 JANVIER 1914

# L'ÉCHO

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX:  
ROUBAIX. — 35, rue de Valenciennes  
TOURCOING. — 85, rue de Valenciennes

## « Vieux dimanche! »

Quel est l'homme de cœur qui a pu lire sans un sentiment de surprise et de colère, dans son journal de lundi, la funèbre information suivante : « Hier, dimanche, vers 4 heures après-midi, une trentaine d'ouvriers travaillaient dans une galerie souterraine du Métropolitain en construction sous l'Esplanade des Invalides. Tout à coup, un craquement sinistre: « Sauve qui peut! » crient les ouvriers. Quatre terrassiers n'eurent pas le temps de fuir. Ils furent ensevelis vivants sous les terres ébouleées. Quand, après de longues heures de travail de déblaiement, on parvint jusqu'à eux, on ne trouva que des cadavres affreusement broyés. »

Ainsi donc, en plein Paris, en plein quartier aristocratique du septième; à quelques centaines de mètres du Palais-Bourbon où, avec des tremolos humanitaires et des gloussements altruistes, se forgent les lois sociales; à quelques pas de l'Élysée, où préside le gardien de ces lois; tout près du palais des Affaires étrangères où trône le P. Doumergue chargé de leur exécution; sous les fenêtres du ministère du Travail — 9 démission — où l'on est censé veiller sur les intérêts des travailleurs, un dimanche après-midi, trente « damnés de la terre » étaient là qui grattaient, qui creusaient, qui pelletaient, qui sauaient en un travail de termites.

Il s'étaient là, palangeant dans une boue glacée, avec la mort suspendue au bout de leur pioche et de leur pelle, au milieu de ténébres souterraines piquées de quelques ampoules électriques. Et c'était dimanche!

Au dehors, à l'air pur, sous le ciel, la grande ville étincelait de mille feux. C'était l'animation joyeuse des visites de l'an. Les autos roulaient, les brillantes toilettes s'exhibaient, les fourrures luxueuses frissonnaient délicieusement sous la bise du soir. On se rencontrait, on se congratulait. On échangeait partout vœux et cadeaux.

Et eux, les condamnés au travail impie et inhumain du dimanche, haletaient brèvement dans la nuit pour finir la tâche. Ils avaient une famille eux aussi. Oh étaient, à cette heure, les cinq enfants de Genevieve, qui se débattaient dans la grande ville en fête, tandis que leur foyer était désert et que le père travaillait ils ne savaient où? Et la mère du petit Courtois, un gas de dix-sept ans enseveli également sous la boue homicide, à deux pas de son père écorché d'épouvante et de douleur impuissante? Elle arrivait la bonne vieille pour accueillir ses amis, son fils et son mari, à la sortie du trou, pour passer enfin quelques heures avec eux, heures trop brèves arrachées à l'infâme travail du dimanche.

Et le travail maudit lui a broyé son petit gas!

Mais voici le comble: à cette mère qui, en une scène déchirante de désespoir, serre dans ses bras les restes boueux, glacés et défigurés de son enfant, la police brutale le enlève sans pitié. Les règlements sont là: il faut que le corps de la victime soit transporté à la Morgue, aux fins d'autopsie!

D'autopsie? Pourquoi? Pour savoir de quoi l'enfant est mort? Mais on le sait, on l'a vu: c'est le trou qui, se refermant l'a brisé et étouffé. N'importe: il faut couper, tailler les restes sanglants de la victime du travail.

Et si un malheur était arrivé — car le malheur est possible tous les jours, — jamais, dans une société où règne la loi de Jésus-Christ, on n'eût arraché à une mère le cadavre pantelant de son enfant pour le livrer au couteau brutal des médecins, sous le bouffon et macabre prétexte d'autopsie. Le bon sens et la justice eussent suffi pour établir les responsabilités. On avait dans les temps chrétiens, le respect des morts comme des vivants, on les traitait avec les égards et la délicatesse qu'on doit à ce qui a été le temple de l'Esprit-Saint.

Mais un matérialisme barbare, sans cœur et sans pitié, a remplacé dans les lois et dans l'Esprit public le noble spiritualisme des âges de foi. L'homme n'est plus qu'une machine aux yeux d'un industrialisme rapace et d'une législation punitrice.

On a bien fait des lois pour diminuer les heures de travail. Après soixante-quinze ans de faux libéralisme permittez-moi de le dire, le meilleur que nous ayons eu, c'est celui de l'abbé Fournier, qui nous a donné le jour de repos et le jour de somme — qui l'on accorde par économie des heures de repos, et de le faire travailler sept jours par semaine sans répit, on est parvenu à arracher au Parlement une loi imposant le repos hebdomadaire. Ce repos, sur les chantiers de travaux publics, doit être pour tous fixé au dimanche.

Mais il semble que les pouvoirs publics n'aient pas voulu que leur corps défende cette aumône d'un jour aux travailleurs. On a vu comment la loi est

## Le jubilé DE L'ASSOCIATION DU SACRÉ-CŒUR fondée par le cardinal Merry del Val

Rome, 4 janvier 1914. Il y a vingt-cinq ans, le futur cardinal Merry del Val, fonda, dans l'école des Frères des Ecoles chrétiennes, au Transév-



S. E. le cardinal MERRY DEL VAL, secrétaire d'Etat

vers, l'Association du Sacré-Cœur. C'était très peu de temps avant son ordination sacerdotale: l'abbé Merry del Val fut dès le début le directeur de cette Association; il en continua les fonctions très efficacement devenu prêtre, évêque, prélat, secrétaire d'Etat, force lui fut de les laisser à d'autres en une certaine mesure, mais il ne cessa jamais de s'intéresser de très près à l'Association et de la visiter fréquemment.

L'Association du Sacré-Cœur commençait aujourd'hui les fêtes jubilaires de ses vingt-cinq années d'existence. S. Em. le cardinal Merry del Val célébra la sainte messe le matin, et donna la communication aux membres de l'Association, — actuels et anciens — qui y participèrent. La bénédiction solennelle du Sacré-Cœur, donnée par S. Exc. Mgr Zampini, secrétaire de Sa Sainteté, termina l'après-midi: elle fut précédée d'un discours que prononça devant S. Em. le cardinal Merry del Val, le R. P. Cataldi, Carme au couvent de Viterbe. Le P. Cataldi fut le premier président de l'Association du Sacré-Cœur. Il en rappela les débuts, et comment une dizaine d'écoliers se réunirent d'abord autour du directeur de l'Association, recevant de lui, avec la dévotion au Sacré-Cœur, d'instantes et précises exhortations à ex-celler en tout parmi leurs condisciples.

Et si un malheur était arrivé — car le malheur est possible tous les jours, — jamais, dans une société où règne la loi de Jésus-Christ, on n'eût arraché à une mère le cadavre pantelant de son enfant pour le livrer au couteau brutal des médecins, sous le bouffon et macabre prétexte d'autopsie. Le bon sens et la justice eussent suffi pour établir les responsabilités. On avait dans les temps chrétiens, le respect des morts comme des vivants, on les traitait avec les égards et la délicatesse qu'on doit à ce qui a été le temple de l'Esprit-Saint.

Mais un matérialisme barbare, sans cœur et sans pitié, a remplacé dans les lois et dans l'Esprit public le noble spiritualisme des âges de foi. L'homme n'est plus qu'une machine aux yeux d'un industrialisme rapace et d'une législation punitrice.

On a bien fait des lois pour diminuer les heures de travail. Après soixante-quinze ans de faux libéralisme permettez-moi de le dire, le meilleur que nous ayons eu, c'est celui de l'abbé Fournier, qui nous a donné le jour de repos et le jour de somme — qui l'on accorde par économie des heures de repos, et de le faire travailler sept jours par semaine sans répit, on est parvenu à arracher au Parlement une loi imposant le repos hebdomadaire. Ce repos, sur les chantiers de travaux publics, doit être pour tous fixé au dimanche.

Mais il semble que les pouvoirs publics n'aient pas voulu que leur corps défende cette aumône d'un jour aux travailleurs. On a vu comment la loi est

## UN SCANDALE

### L'instituteur de Blajan a de l'avancement

C'est une impudente bravade qui va provoquer l'indignation non seulement des catholiques mais de tous les honnêtes gens. Dans une de ses dernières séances, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a arrêté une liste de promotions dans laquelle figure tout à fait en tête M. Escasseux, de Blajan. Ce pédagogue dont le procès, on le sait, est pendu devant la 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour d'appel de Toulouse, a été promu à la première classe pour 1914.

## Encore nos instituteurs

On trouve bien des renseignements intéressants dans le Bulletin de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Manche. Et l'abbé Fournier, le président de l'Amicale, nous apprend que l'enseignement d'honneur pris naguère de ne point s'occuper des prières ni du catéchisme, de ne point surveiller ou accompagner les enfants à l'église sous quelque prétexte que ce soit. On y lit aussi que l'Amicale avait demandé que communication fût donnée à chaque instituteur des observations particulières formulées sur lui par l'inspecteur primaire. L'Amicale a répondu d'ailleurs par une fin de non-recevoir absolue.

## Le fâcheux Caillaux

L'Italie, dont l'événement ne consacre pas toujours toutes les informations, raconte un incident qui se serait produit le premier de l'an à l'Élysée, au cours de la réception du corps diplomatique par M. Poincaré.

## Les pâtisseries factieux en l'an III

Voici un document très ancien sur l'histoire de la fête des Rois; il porte la date du 4 nivôse, an III: « Le citoyen maire et président du Conseil Nicolas Chambon informe ledit Conseil de la section que le Comité révolutionnaire vient de lui dénoncer qu'il y a des pâtisseries qui se permettent de fabriquer et de vendre encore des gâteaux des Rois. Il invite la population à faire son devoir. » Sur quoi l'arrêt: « Considérant que les pâtisseries ne sauraient avoir que des intentions liberticides, considérant que même plusieurs particuliers en ont commandé sans doute dans l'intention de conserver l'usage superstitieux de la fête des ci-devant rois, etc.: (il faudra) découvrir et surprendre les pâtisseries délinquantes et les orgies dans lesquelles on oserait fêter les ombres des tyrans. »

## L'esprit des autres

Calino marchande un livre. Nous avons le même ouvrage en demi-chagrin, lui dit le commis. « Non, répond Calino, donnez-le moi, c'est pour l'offrir à un enfant dont les parents sont en demi-deuil! »

## Notre escadre à Caiffa

Nous recevons du collège épiscopal catholique de Caiffa, une relation touchante des professeurs sur la visite faite par le chef de notre escadre, l'amiral Boué de Lapeyrière, à Caiffa. « J'espère, y est-il dit, que votre presse s'en servira pour avoir bien haut à toute la France, et en Orient, on n'aime qu'elle. »

## Le fiancé prudent

Nos confrères anglais nous font part, le plus sérieusement du monde, de l'intéressante expérience que vient de tenter un jeune fiancé d'outre-Manche. Ce garçon, prudent entre tous, a loué dans la banlieue de Londres une maison dans laquelle il a décidé d'habiter en compagnie de sa future belle-mère pendant un mois entier avant le mariage. Il prétend ainsi prouver que l'opinion suivant laquelle une belle-mère est nécessairement un menace pour le paix et le bonheur d'un jeune ménage est s'est passée sans incident. Le jeune homme reconnaît que sa future belle-mère se surveille, mais il se déclare néanmoins pleinement satisfait des résultats de cette première nuit.

## L'annexion des îles Wallis

On sait qu'un projet de loi ratifiant l'annexion des îles Wallis doit être présenté aux Chambres. Le ministre des Colonies expose ainsi, par une note insérée à l'Officiel, le retard apporté au dépôt de ce projet: « Avant de soumettre au Parlement un projet de loi portant ratification de l'acte d'annexion provisoire des îles Wallis, intervenu à Matua, le 12 juin dernier, le département des Colonies, désireux d'être en mesure de fournir aux Chambres toutes les précisions utiles, a dû attendre l'arrivée de renseignements détaillés sur les événements qui ont précédé et suivi cet acte. Ces renseignements ont fait l'objet de deux rapports du commissaire général de la France dans la Pacifique en date des 26 juin et 9 octobre 1913, qui ont été communiqués les 29 septembre et 2 décembre derniers au département des Affaires étrangères. »

## L'Étrange préfet

Le ministre de l'Agriculture a reçu la dépêche suivante qui lui fut envoyée ces jours-ci par un préfet: « Pour permettre d'acquiescer une indemnité pour saisie de viande, prière de vouloir bien m'accorder un crédit de 10 centimes sur chapitre 43. » La dépêche devait bien avoir coûté dans les 2 francs et il s'agissait d'accorder un crédit de 10 centimes!

## L'Élat voleur

La Régie nous vendait des cigarettes qui étaient fort recherchées pour ce qu'elles avaient un bout en or. Mais, à certaines taches suspectes, on s'est aperçu que le bout en or était tout simplement en cuivre et que les fumeurs, au poison de la nicotine, joignaient celui du vert-de-gris.

## Le procès von Reutter

C'est le commencement de la fin », déclare le Post, organe des socialistes, libéraux. « C'est la preuve de l'infranchissable fossé qui existe entre le peuple et l'armée », reconnaît le radical Berliner Tageblatt. « Notre situation intérieure ne fut jamais plus grave », conclut la libérale Morgenpost. »

## Réflexions

Puisque les Allemands accusent volontiers les Français de prendre leurs décisions pour des réalités et de s'exagérer volontairement la portée des événements qui se passent en Allemagne, je cite à dessein, dit M. René d'Arat, dans le Gaulois, ces trois réflexions que je cueille au hasard dans les commentaires qui suggèrent à des journaux de nuances entièrement opposées les épisodes du procès de Saverne. Elles sont édifiantes en ce sens qu'elles prouvent que l'opinion allemande s'intéresse beaucoup moins aux débats de Strasbourg qu'à la signification qu'ils comportent, à l'antagonisme profond qu'ils accusent entre l'élément civil et l'autorité militaire.

« C'est le commencement de la fin », déclare le Post, organe des socialistes, libéraux. « C'est la preuve de l'infranchissable fossé qui existe entre le peuple et l'armée », reconnaît le radical Berliner Tageblatt. « Notre situation intérieure ne fut jamais plus grave », conclut la libérale Morgenpost. »

## Le fiancé prudent

Nos confrères anglais nous font part, le plus sérieusement du monde, de l'intéressante expérience que vient de tenter un jeune fiancé d'outre-Manche. Ce garçon, prudent entre tous, a loué dans la banlieue de Londres une maison dans laquelle il a décidé d'habiter en compagnie de sa future belle-mère pendant un mois entier avant le mariage. Il prétend ainsi prouver que l'opinion suivant laquelle une belle-mère est nécessairement un menace pour le paix et le bonheur d'un jeune ménage est s'est passée sans incident. Le jeune homme reconnaît que sa future belle-mère se surveille, mais il se déclare néanmoins pleinement satisfait des résultats de cette première nuit.

## L'annexion des îles Wallis

On sait qu'un projet de loi ratifiant l'annexion des îles Wallis doit être présenté aux Chambres. Le ministre des Colonies expose ainsi, par une note insérée à l'Officiel, le retard apporté au dépôt de ce projet: « Avant de soumettre au Parlement un projet de loi portant ratification de l'acte d'annexion provisoire des îles Wallis, intervenu à Matua, le 12 juin dernier, le département des Colonies, désireux d'être en mesure de fournir aux Chambres toutes les précisions utiles, a dû attendre l'arrivée de renseignements détaillés sur les événements qui ont précédé et suivi cet acte. Ces renseignements ont fait l'objet de deux rapports du commissaire général de la France dans la Pacifique en date des 26 juin et 9 octobre 1913, qui ont été communiqués les 29 septembre et 2 décembre derniers au département des Affaires étrangères. »

## L'Étrange préfet

Le ministre de l'Agriculture a reçu la dépêche suivante qui lui fut envoyée ces jours-ci par un préfet: « Pour permettre d'acquiescer une indemnité pour saisie de viande, prière de vouloir bien m'accorder un crédit de 10 centimes sur chapitre 43. » La dépêche devait bien avoir coûté dans les 2 francs et il s'agissait d'accorder un crédit de 10 centimes!

## L'Élat voleur

La Régie nous vendait des cigarettes qui étaient fort recherchées pour ce qu'elles avaient un bout en or. Mais, à certaines taches suspectes, on s'est aperçu que le bout en or était tout simplement en cuivre et que les fumeurs, au poison de la nicotine, joignaient celui du vert-de-gris.

## Le procès von Reutter

C'est le commencement de la fin », déclare le Post, organe des socialistes, libéraux. « C'est la preuve de l'infranchissable fossé qui existe entre le peuple et l'armée », reconnaît le radical Berliner Tageblatt. « Notre situation intérieure ne fut jamais plus grave », conclut la libérale Morgenpost. »

## Réflexions

Puisque les Allemands accusent volontiers les Français de prendre leurs décisions pour des réalités et de s'exagérer volontairement la portée des événements qui se passent en Allemagne, je cite à dessein, dit M. René d'Arat, dans le Gaulois, ces trois réflexions que je cueille au hasard dans les commentaires qui suggèrent à des journaux de nuances entièrement opposées les épisodes du procès de Saverne. Elles sont édifiantes en ce sens qu'elles prouvent que l'opinion allemande s'intéresse beaucoup moins aux débats de Strasbourg qu'à la signification qu'ils comportent, à l'antagonisme profond qu'ils accusent entre l'élément civil et l'autorité militaire.